

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 31 janvier 2024

DEL_20240131_16

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29
27
27

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un janvier,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE - Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie Cordier Denis ROULAND - Myriam LEROUX - Sébastien WAIRY - Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD - Laurence DUPONT (arrivée à 20h24) - Yannick BEAAUVAIS - Jessica NICOLAS - Jean-Pierre LE CROM - Thierno DIALLO - Magali MACE - David PELON - Françoise HAFFRAY - Didier NOUZILLEAU - Cécile NICOLAS - Michel CONANEC - Aurélie LE GUNEHEC - Alain DESMARS

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Laurence DUPONT a donné son mandat à Stéphanie BURNEL (arrivée à 20h24)

Absents : Brieg PICAULT - Marjorie GARCIA

Madame Stéphanie BURNEL a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet :

Créations de Postes

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
1er février 2024

Et que la convocation avait été faite le

24 janvier 2024

Exposé,

Au regard des besoins de la collectivité et du souhait de faire évoluer le pôle Culture Vie Associative Sport et attractivité du territoire et le service des ressources humaines au sein du pôle ressources, il est proposé de procéder à la mise à jour du tableau des emplois par la création de deux postes :

Postes créés	Temps	Service ou secteur	Raisons
1 attaché principal	35	Pôle Culture Vie Associative Sport et attractivité du territoire	Recrutement sur le poste
1 attaché territorial	35	Pôle ressource-Service ressources humaines	Recrutement sur le poste

Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le



ID : 044-214402109-20240131-DEL_20240131_16-DE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 83-54 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique,

Vu le tableau des emplois budgétaires de la Ville de Trignac,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis favorable de la Commission administration générale du 15 janvier 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**


Article 1 : D'acter les créations d'un poste d'attaché principal territorial à temps complet et d'un poste d'attaché territorial à temps complet.

Article 2 : De modifier le tableau des emplois budgétaires de la Ville de Trignac ;

Article 3 : d'autoriser le Marie ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération

Article 4 : Dit que la présente dépense est prévue au budget de la commune chapitre 012 : « Charges de personnel et frais assimilés »

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstentions	2

Envoyé en préfecture le 05/02/2024
Reçu en préfecture le 05/02/2024
Publié en Mairie le : 
ID : 044-214402109-20240131-DEL_20240131_16-DE

 Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT